

## **LE TRI DES PATIENTS EST INACCEPTABLE**

### **LA LUSS DEMANDE AUX MINISTRES DE LA SANTÉ DE SE POSITIONNER**

**Au vu de l'actualité et des diverses interpellations concernant le tri des patients, la Ligue des Usagers des Services de Santé (LUSS) se positionne en refusant le tri ainsi que la sélection des patients à quelque niveau que ce soit.**

La LUSS et les associations de patients se battent depuis plus de 20 ans pour un meilleur accès aux soins pour tous, elles militent pour que chaque citoyen, quel que soit son origine, son âge, son sexe ou son état de santé soit soigné d'une manière digne. Tout citoyen doit avoir accès aux soins de santé en Belgique qu'il soit patient chronique, patient atteint de maladie rare, en situation de handicap ou atteint par la COVID-19.

#### **La LUSS demande aux Ministres F. Vandenbroucke, C. Morreale et A. Maron :**

Qu'ils expriment clairement un refus catégorique du scénario de tri et de sélection des patients.

La LUSS réaffirme que les droits humains fondamentaux et la loi relative aux droits du patient de 2002 sont pleinement d'actualité aujourd'hui et offrent un cadre clair et efficace qui favorise le respect des volontés exprimées par les personnes, le dialogue, la coopération entre patients et soignants. La LUSS s'oppose catégoriquement à ce que la loi relative aux droits du patient soit niée, minimisée ou enfreinte de manière directe ou indirecte. Nous resterons vigilants.

#### **Tout doit être mis en œuvre pour éviter un tri des patients !**

La LUSS affirme que le tri et la sélection des patients ne sont pas des réponses acceptables face au scénario-catastrophe de saturation des hôpitaux. La LUSS refuse tout discours fataliste et invite à continuer à mettre des solutions d'urgence et des mesures exceptionnelles en place, en concertation avec les professionnels de la santé.

#### **Il n'est pas trop tard**

Nous saluons les mesures prises face à la deuxième vague de la COVID-19, notamment l'organisation de la solidarité et de la coopération entre hôpitaux. Cependant, il est urgent que les autorités publiques continuent à investir proactivement pour éviter le pire en soutenant massivement les différents acteurs qui forment ensemble le système de santé. Investir dans la santé à court, moyen et long terme, c'est investir pour une société plus juste, plus solidaire et plus solide. Les associations de patients et la LUSS se proposent une nouvelle fois comme partenaire pour explorer toutes pistes d'action.

#### **Contact presse :**

Tél. : 0492 86 82 43 (Fabrizio CANTELLI – Directeur de la LUSS)

E-mail : [luss@luss.be](mailto:luss@luss.be)